

Enseignement supérieur/Paiement des vacances à l'UOB

Les enseignants à la caisse



Photo : AJT

Des enseignants à la caisse hier à l'UOB.



Photo : AJT

D'autres consultant les états de paiement



Photo : AJT

Le président du Snec-UOB, Pr Mike Moukala Ndoumou.

AJT
Libreville/Gabon

LA menace d'entrée en grève, lancée la semaine dernière par les enseignants de l'Université Omar Bongo (UOB) affiliés au Syndicat national des enseignants-chercheurs (Snec) ne sera certainement pas mise à exécution. Et pour cause, dès hier mardi 06 février, à 10h du matin, l'agence comptable de cette université a commencé à payer les frais de vacances et autres heures supplémentaires, jurys de soutenance et corrections des mémoires pour les périodes de 2016 à 2017, objet du courroux des enseignants. Soit des prestations représentant 300 millions de francs (chiffres officiels, selon le Snec). Reste donc les arriérés de 2015 à 2016.

« Le paiement est effectif. Un effort conséquent a été fait que nous apprécions. Et, nous pensons que cela augure de choses tout à fait intéressantes pour la suite, notamment le règlement de la dette des enseignants pour les heures supplémentaires de la période 2015 à 2016 », a confié Pr Tom Mambenga, président du syndicat Frapes (Force de réflexion et d'action pour

l'enseignement supérieur). A noter que si ce paiement de la dette due aux enseignants de l' UOB est effectif depuis hier, les syndicalistes restent quelque peu sceptiques. Pour eux, seule la fin de la semaine livrera le bilan final de cette opération. « C'est en fin de semaine que nous saurons si, effectivement, tous les départements ou tous les enseignants concernés ont été payés, parce qu'effectivement, nous avions déjà eu un calendrier affiché mais dont le paiement n'a pas suivi la logique escomptée », a indiqué Pr Mike Moukala Ndoumou, le président du Snec, section UOB.

Tout en émettant quelques réserves : « Nous menacions effectivement d'entrer en grève si ces arriérés d'heures supplémentaires n'étaient pas payés. Le week-end, on a répondu favorablement à notre déléance, un chronogramme de paiement de notre dette depuis 2015 a été affiché, et le paiement prévu ce mardi matin. Certains collègues ont déjà effectivement perçu leur dû. Cependant, il est encore tôt pour avancer les mécanismes y relatifs. Nous supposons donc que ce qui a été affiché est effectivement ce qui sera payé. » Au cours de cette première journée de paiement, cer-

tains enseignants n'ont pas vu leurs noms sur les états. Par ailleurs, une programmation des arriérés de

2015-2016 est prévue. « Seuls les états de 2016-2017 sont payés. Si un enseignant arrive en pensant que c'est

2015, il est tout à fait normal qu'il retourne déçu. Et, pour ceux-là, il faut attendre la prochaine programma-

tion des arriérés de 2015-2016, qui dépend du budget de l'année », a ajouté le président de la Frapes.

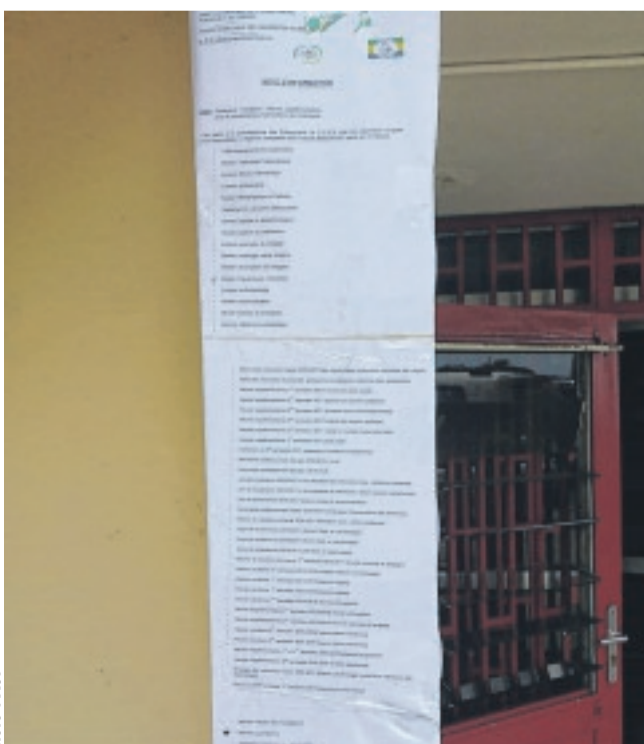


Photo : AJT

La note d'information relative au paiement des frais de vacances, affichée au rectorat.



UNE VISION POUR VOTRE CONFORT

Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations 

APPEL D'OFFRES
POUR LA PRESTATION D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES ET EAUX VANNES DU LOTISSEMENT RESIDENTIEL LES BOUGAINVILLIERS

A. Présentation ; Objet.
 La société Avorbam Investissements est propriétaire du Lotissement Les Bougainvilliers comportant 220 appartements répartis en 15 Immeubles et qui doit accueillir une population d'environ 1200 résidents.

Avorbam Investissements envisage mettre à la disposition des futurs résidents un service régulier de contrôle bactériologique et minéralogique des eaux de consommation, ainsi qu'une évacuation périodique des eaux usées et des eaux vannes contenues dans les puisards et fosses septiques du lotissement.

Mode de facturation :
 Prestations mensuelles ou forfait annuel payable en plusieurs tranches.

B. Dossier d'appel d'offres et dépôts de candidatures
 Le dossier d'appel d'offres, est à retirer au siège d'Avorbam Investissements à partir du **05 Février 2018** contre le versement au compte du Maître d'Ouvrage, d'un montant non remboursable de FCFA 200 000 (Deux cent mille francs CFA), bordereau de versement faisant foi, sur le compte ouvert à l'UGB sous le numéro :
 40002 00003 90000225679-26.

Les offres seront reçues à partir du 09 jusqu'au 16 Février 2018 à 15h30 délai de rigueur dans une enveloppe globale contenant deux (2) propositions technique et financière, et seront adressées, au Maître d'Ouvrage avec la mention ci-dessous, sous pli fermé sans indications permettant d'identifier le soumissionnaire :

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DE LA SIGNALISATION DES VOIRIES ET LA SIGNALATIQUE DES BATIMENTS
AU LOTISSEMENT RESIDENTIEL LES BOUGAINVILLIERS
A l'attention de Monsieur Herman NZOUNDOU BIGNOUMBA,
Président Directeur Général
Avorbam Investissements
Immeuble Orchidia, BP 8820, Rue Jean NDENDE Libreville Gabon.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Monsieur Yves-Trajan MENGOME, Ingénieur Projets pour Avorbam Investissements : ymengome@cdc-gabon.ga
 Tél : (+241) 05 77 70 70 – 02 51 08 76.